



1) Éléments de Géopolitique

- Le statut de La Nouvelle Calédonie

La Nouvelle-Calédonie est une **collectivité d'outre-mer à statut particulier**. Son statut est le fruit d'un processus initié par les Accords de Matignon signés en juin et août 1988. Ces accords prévoyaient une période de dix ans de développement économique, social, culturel et institutionnel avant la tenue d'un référendum d'auto-détermination en 1998. Le 5 mai 1998, un nouvel accord, l'**Accord de Nouméa**, est signé entre l'État, les indépendantistes et les loyalistes. Il poursuit la revalorisation de la culture kanak (statut coutumier, langues, etc.), crée de nouvelles institutions et prévoit un processus de transfert progressif et irréversible de compétences à la Nouvelle-Calédonie, en l'attente d'un référendum d'autodétermination.

- Le référendum concernant l'indépendance.

Le décret du 24 juin 2020 détermine l'organisation de la campagne électorale en vue de la consultation.

Le scrutin du 4 octobre 2020 est ouvert à 8 heures et clos le même jour à 18 heures. La question posée aux électeurs est la même qu'en 2018. La question était ainsi libellée : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? » Les électeurs ont à leur disposition deux bulletins de vote imprimés sur papier blanc l'administration, comportant chacun le texte de la question et dont l'un portera la réponse "oui" et l'autre la réponse "non".

Toujours la même question et elle sera sans doute posée une troisième fois aux habitants de l'archipel français du Pacifique sud d'ici fin 2022. Les indépendantistes du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) ont demandé à l'État la tenue d'un **nouveau et ultime référendum** sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, six mois seulement après la victoire du "non" à 53,3% le 4 octobre 2020. Un score inférieur à celui obtenu en 2018 où le "non" l'avait emporté avec 56,7%. L'accord de Nouméa signé en 1998 permet l'organisation d'un dernier scrutin.

- Les inégalités socio-ethniques se maintiennent

Les inégalités ethniques se superposent aux inégalités géographiques et sociales. La situation de la Nouvelle-Calédonie se distingue de celle de la France et de la plupart des pays occidentaux en ce que les ethnies discriminées ne sont pas celles issues de l'immigration. C'est bien du contraire qu'il s'agit : la Nouvelle-Calédonie a été une terre d'immigration (colonisation de peuplement) et les inégalités observées existent à l'avantage des immigrants et au détriment du peuple autochtone. C'est en cela qu'elle se rapproche de ses voisins anglo-saxons de la région (Australie et Nouvelle-Zélande). Cependant, le groupe discriminé ici n'est pas un groupe minoritaire ; la population autochtone kanak est majoritaire par rapport aux autres ethnies du pays (les Kanaks représentent 40 % de la population calédonienne en 2009). En Nouvelle-Calédonie, les inégalités sociales et économiques s'observent avant tout au niveau géographique. Ce sont les provinces Nord et des Îles Loyauté, qui comptent une population majoritairement kanake, qui sont les moins riches et bénéficient d'infrastructures moins développées ; le revenu médian en province Sud est 2 fois supérieur à celui de la province Nord et 2,5 fois supérieur à celui de la province

des Îles Loyauté. La province Sud concentre les trois quarts des Calédoniens. En 20 ans, la population de la province Sud a augmenté de 64 % et celle de la province Nord de 31 %. Seules les Îles Loyauté affichent une perte de population de - 3 %. Pourquoi ce déséquilibre persiste-t-il ? La première explication est historique et indissociable de l'histoire du nickel dont le principal opérateur, la SLN, installée à Nouméa, a joué un rôle de catalyseur tant pour les populations que pour les entreprises. Les moyens de transport maritimes et aériens se sont alors développés autour de Nouméa. La population en âge de travailler des provinces Nord et Îles Loyauté, quitte en nombre sa province de naissance pour trouver un emploi et s'installer dans la capitale. La seconde explication est l'immigration des élèves et des étudiants qui poursuivent leur scolarité sur Nouméa. Ces inégalités géographiques se déclinent également sur une base ethnique. On constate ainsi deux faits marquants : la population des provinces Nord et des Îles Loyauté est presque entièrement kanak, les autres communautés vivent presque uniquement en province Sud.

Des déséquilibres qui perdurent : parmi les jeunes de 25 à 29 ans, 93 % des européens ont un diplôme qualifiant (CAP, BEP, BAC ou supérieur) mais seulement 67 % des Kanaks (même si ce % est celui qui a le plus progressé en 25 ans : + de 50%)

2) Stratégie et place du GREF.

- Présentation de notre partenaire : le Juvénat

Depuis 1992, l'association kanake AJGJ (Association Jules Garnier pour un Juvénat lycéen) dite plus simplement le Juvénat donne aux élèves kanaks les moyens d'étudier dans les meilleures conditions possibles pendant leurs 3 années de scolarité lycéenne (en seconde, première et terminale) en internat au lycée Lapérouse à Nouméa. C'est un soutien scolaire et éducatif grâce à des répétiteurs qui interviennent en dehors des heures de cours. Le but est de faciliter la réussite au baccalauréat en vue de permettre une poursuite d'études supérieures pour susciter l'émergence de cadres locaux dont la Nouvelle Calédonie a besoin. Les statistiques montrent une belle réussite de cet appui avec un pourcentage de réussite au bac entre 90 et 100% ! Le Juvénat ne trouve pas localement de bénévoles qui veuillent s'investir dans ce projet et est obligé de faire appel à des bénévoles venant de métropole. Il travaille avec 2 associations françaises : AGIRabcd et le GREF ;

- Public concerné

Environ 70 lycéens répartis en seconde, première et terminale, originaires en majorité des provinces Nord et des Îles. Essentiellement mélanésiens, ils sont en sections d'enseignement général : L, ES et majoritairement S. Les élèves scolarisés dans 4 lycées de Nouméa (publics et privés) se retrouvent chaque soir à l'internat du lycée Lapérouse où se déroulent les études avec les répétiteurs (le soir de 19 à 22 h du dimanche au vendredi + mercredi après-midi et samedi matin)

- Mission

Le GREF travaille avec le Juvénat depuis plus de 20 ans mais il n'est pas facile de trouver chaque année de la relève au sein du GREF sans doute à cause de l'éloignement et de la durée de la mission (9 mois de mi-février à mi-novembre qui sont les dates de l'année scolaire là-bas). Chaque année une dizaine de répétiteurs sont ainsi recrutés dans 7 disciplines (math, SVT, P.Ch, Histoire-Géo, Anglais, Philosophie et Lettres)

3) Actualisation

Par rapport à la pandémie : 125 cas confirmés surtout des touristes, 0 décès. Une quatorzaine obligatoire est instituée pour tous les passagers arrivant en N.C.

Par rapport aux vols : les vols internationaux sont suspendus jusqu'en mai 21 sauf pour les vols de liaison avec la métropole et Sydney pour les rapatriements sanitaires.

Par rapport aux missions : le projet n'est pas à l'arrêt. 1 bénévole est sur place depuis début mars et jusqu'à la mi-novembre (Evelyne Gauquelin) et 1 partira le 24 juin (Christine Bonafé pour une demi-année). Les autres bénévoles sont d'AGIR abcd et sur place les relations entre bénévoles des 2 associations ne posent aucun problème.

Pour l'avenir : le projet se poursuit en 2022 sans modification (excepté les quatorzaines) et le Juvénat nous sollicite pour 4 candidatures non encore pourvues en Lettres, Philosophie, S.V.T et Physique-Chimie. Le GREF a déjà envoyé 4 candidatures qui seront examinées fin juin. La relation avec notre partenaire unique (l'Association kanake du Juvénat) se passe toujours fort bien via internet, téléphone et exceptionnellement en présentiel.

Marie-Ange Morelle